



# Assainissement écoulement d'eau de pluie

Par **Xilu**, le **27/01/2013** à **19:52**

Bonsoir, et merci d'ores et déjà de votre prise en compte de ma problématique.

- 1) Un mur de mon garage est quasiment accolé au mur de la copropriété ( env 10 cm d'écart )
- 2) La base en béton du mur de la copro est plus haut que celle du mur de mon garage ( entre 10 et 15 cm )
- 3) Contre le mur de la copro , la terre des résidences voisines vient s'appuyer jq 1m de hauteur environ
- 4) pas de drain au pied et à l'extérieur du mur de la copro
- 5) le mur de la copro appartient entièrement à la copro (cadastre)

Mon objectif au printemps : faire poser un drain d'évacuation des eaux de pluie

En effet , des infiltrations et écoulements d'eaux envahissent mon garage en passant sous la base du mur de la copro qui est plus haut ( vieux mur d'environ 50ans)

Question 1: est ce que je dispose pour faire les travaux des 80 cm dits de "servitude" sur les terrains voisins ?

Question 2: Est il 'normal' que sur le mur de notre copropriété soit fixé le grillage d'un voisin ?  
est il normal qu'un bac en ciment (ancien abreuvoir) soit collé au mur de notre copro ?

J'espère avoir été clair ...n'hésitez pas autrement par mail.

Bien cordialement

Gilbert Durand